

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **6e jour du mois de mai 2020**, Par vidéo-conférence, à compter de 16 h 30. Sont présents :

- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur le maire suppléant Jean Roy

Sont absents :

- monsieur Hugues Grimard, maire
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller
- monsieur Pierre Benoit, conseiller

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire suppléant.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2020-134
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

2020-135
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-310 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 539 500\$ ET UN EMPRUNT DE 1 539 500\$ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE MERCIER ET DE LA RUE PAUL

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du projet de règlement numéro 2020-310 - Règlement décrétant une dépense de 1 539 500 \$ et un emprunt de 1 539 500 \$ pour l'exécution des travaux de réfection d'une partie de la rue Mercier et de la rue Paul;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE le règlement numéro 2020-310 : règlement décrétant une dépense de 1 539 500\$ et un emprunt de 1 539 500\$ pour l'exécution des travaux de réfection d'une partie de la rue Mercier et de la rue Paul;

Adoptée

2020-136
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 16h40.

Adoptée

M. Jean Roy, maire suppléant

Me Marie-Christine Fraser, greffière